

Liberté Égalité Fraternité

# Fiche réflexe pour les professionnels de santé: Femmes victimes de violences



#### **AGIR**

### Montrer son implication:

mettre des affiches et des brochures à dispositions des patientes en salle d'attente

#### Évaluer les signes de gravité:

si besoin mettre en place des mesures de protection

# Établir un certificat médical ou une attestation professionnelle:

ils sont nécessaires à la victime pour faire valoir ses droits et obtenir une protection

#### Informer et orienter la victime

sur ses droits et le réseau de professionnels et associatifs qui pourront lui venir en aide

## À consulter : les guides pratiques de l'HAS

https://www.has-sante.fr/jcms/p\_3104867/fr/reperage-des-femmes-victimes-de-violences-au-sein-du-couple#toc\_1\_1\_5

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-09/fs\_femmes\_violence\_agir\_092019.pdf

#### **POINTS DE VIGILANCE**

Les violences conjugales concernent tous les milieux sociaux, tous les âges tous les niveaux d'études, toutes les cultures

Circonstances à risques: jeune âge, grossesse, séparation

Signes de coups et blessures

**Comportement de la victime :** contrainte dans son emploi du temps (pressée de rentrer), dépression, fatigue, addictions

Comportement du conjoint: attitude hyper-prévenante, prise de pouvoir, addictions

#### À DIRE EN CAS DE DOUTE

\_

«Comment vous sentez-vous à la maison?»

- « Avez-vous peur pour vos enfants?»
- « Vous est-il déjà arrivé d'avoir peur de votre partenaire? »

#### À ÉVITER

« Vous êtes restés avec cet homme pendant tout ce temps? »

- « Est-ce que vous êtes consciente que vous ne protégez pas vos enfants? »
- «Pourquoi vous acceptez ca?»

# **ORIENTER VERS DES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES** (50)

## En cas d'urgence:

Gendarmerie: 17 / Hébergement d'urgence: 115 / nº d'écoute national: 3919

### Plateforme de signalement des violences :

https://www.service-public.fr/cmi

## Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de la Manche :

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

02 33 94 77 05 / contact@cidffmanche.fr / page facebook CIDFF de la Manche

ACJM: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Antenne de la Manche, Centre et Sud Manche : 02 33 19 05 80 ; acjm.coutances@wanadoo.fr Antenne de la Manche, Nord Cotentin : 02 33 78 98 49 ; acjm.cherbourg@wanadoo.fr

# Accueil de jour 50 pour les femmes victimes de violences CHRS La Villa Myriam à Saint-Lô :

02 33 57 75 67, accueil téléphonique 24h/24 et 7J/7

#### « Des lieux d'écoute » Le Cap Avranches - ADSEAM :

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h 06 37 45 65 60 / 02 33 60 94 26 / accueildejour@adseam.asso.fr

#### Association Femmes (Cherbourg) – Service la Belle Echappée :

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h 06 25 81 36 40 / 02 33 88 55 77

#### Pôle Famille Egalité Femmes-Hommes, parentalité de Granville :

02 33 50 96 06 / 07 72 35 43 56 / pole.famille@ville-granville.fr

CCAS de Coutances – permanences violences intrafamiliales : les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h15 ; c.bousteau@ccas.coutances.fr 02 33 19 17 80 / 02 33 19 17 90 / 07 48 88 50 60